



SALAIRE - RETRAITE - EMPLOI

LE 15 SEPTEMBRE

ON REMET ÇA

Melun,
le 9 septembre 2010

A l'appel des Unions régionales de la CGT - CFDT - CFE/CGC - CFTC - UNSA - FSU

Malgré une manifestation exceptionnelle le 7 septembre, qui a rassemblé 2 735 000 salariés et retraités en France dont 270 000 à Paris, le Gouvernement appelle les députés à tenir bon et voter le report de l'âge légal à la Retraite de 60 à 62 ans !

Les députés et sénateurs favorables au projet de loi du gouvernement sont les derniers défenseurs d'un système économique à bout de souffle et qui peine à se remettre d'une crise économique engendrée par la spéculation et l'enrichissement de quelques uns au détriment des populations.

PROPOSITIONS CGT

EFFICACES ET JUSTES !

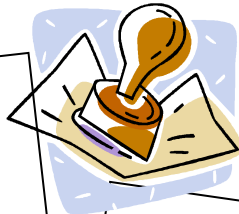
- ◆ La retraite à 60 ans pour tous c'est de l'emploi pour les jeunes,
- ◆ Retraite anticipée pour les travaux pénibles tenant compte des années d'exposition et non de l'état de santé, c'est juste et bon pour l'emploi,
- ◆ L'acquisition des droits à la retraite doit prendre en compte les années d'études et les périodes de précarité subies,
- ◆ Les pensions à au moins 75% du revenu net d'activité,
- ◆ Pas de pensions inférieures au Smic (1600 euros bruts comme départ des grilles de salaires),
- ◆ Pour les salariés du privé, calcul de la pension sur les dix meilleures années,
- ◆ Actualisation des pensions indexées sur l'évolution des salaires,



La Démocratie exige que la population soit entendue.

73 % des Français soutiennent les manifestations et la grève.

55 % sont CONTRE le report de l'âge légal.



DE L'ARGENT, IL Y EN A

- ◆ Bouclier fiscal (650 millions €),
- ◆ Loi Tèpa « Travailler + pour gagner + » (6 millions),
- ◆ Exonérations patronales : 30 milliards (90 milliards en 3 ans),
- ◆ 248 milliards de dividendes pour les actionnaires en 2008 + 47 milliards de dividendes CAC 40.

Augmenter les salaires, créer de l'emploi dans les Services Publics (hôpitaux, enseignement, énergie...) et le secteur industriel sont des solutions balayées d'un revers de la main par le patronat, le gouvernement et une majorité des parlementaires.

Pourtant la création des richesses nécessaires au financement des retraites passe par l'augmentation du pouvoir d'achat et la création d'emplois.

Le mercredi 15 Septembre 2010

Décidons de l'action par la Grève et la Manifestation dans l'entreprise et dans la rue.



LA SOLUTION DURABLE
L'emploi, les salaires
la justice, la solidarité !

- DE NOUVELLES RESSOURCES POUR LA RETRAITE - C'EST POSSIBLE

Pour garantir durablement le financement des retraites, la CGT propose une réforme de leur financement.

Les principaux éléments de cette réforme seraient les suivants :

- ◆ **Faire contribuer tous les revenus**, l'intéressement, la participation et l'épargne salariale qui font perdre plusieurs milliards d'euros tous les ans aux retraites (évalués par la cour de comptes à 10 milliards d'euros de manque à gagner en 2009).
- ◆ **Instituer une contribution sur les revenus financiers** des entreprises, intérêts et dividendes.

- ◆ **Augmenter les salaires** : 1% d'augmentation des salaires représente 1 milliard d'€ de recettes pour la protection sociale.
- ◆ **Développer l'emploi** : par le redéploiement de l'industrie (créatrice de richesses et d'emplois induits), et dans les services publics répondant aux besoins des populations.

Un million d'emplois en plus, c'est 5 milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires.

- ◆ **Mettre fin aux exonérations de cotisations** patronales (32 milliards d'euros d'exonérations sociales)



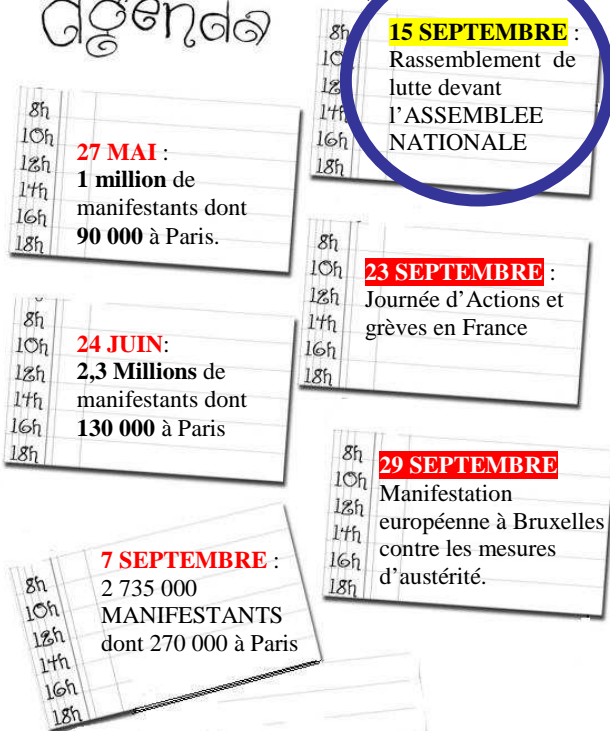
Pour le développement de l'Emploi, l'augmentation des salaires et la retraite à 60 ans, l'UD CGT 77 appelle les salariés à la grève

Le 15 Septembre 2010
et à participer au
RASSEMBLEMENT de LUTTE
à 12h30 à PARIS devant
l'Assemblée Nationale

Il n'est jamais trop tard pour agir :

- ☞ Décidez de vous organiser CGT pour défendre vos intérêts,
- ☞ **Signez la pétition** en ligne : www.cgt.fr

agenda



Liste des Bus :



- Nemours : Inscription au 01 64 28 42 97
- Montereau : inscription au 01 64 32 05 46
- Mitry Mory : inscription au 01 64 27 69 51
- Meaux : inscription au 09 50 51 77 10
- Melun : inscription au 06.66.67.58.88

- Chelles : Inscription au 01 64 21 19 05
- Sénart : Inscription au 06 78 21 61 20
- Coulommiers : Inscription aux 06.73.34.65.02 ou 06.18.85.64.71